

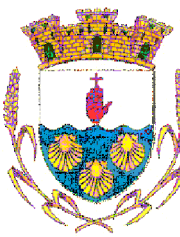
Département de SEINE ET MARNE

Commune de JOUY SUR MORIN

PLAN DE ZONAGE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

P.L.U. approuvé par Délibération du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes des 2 Morin
en date du 21 novembre 2019

ZONE SUD



ECHELLE 1/5000

- UA

LIMITE DE ZONE
- EMPLACEMENT RESERVE
- ESPACE BOISE CLASSE
ART. L.113-1, L113-2 et R421-23 DU CODE
DE L'URBANISME
- PERIMETRE DE PROTECTION MONUMENT
HISTORIQUE (EGLISE)
- SIEGE D'EXPLOITATION AGRICOLE
- PATRIMOINE BATI A PRESERVER
ART. L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME
- PATRIMOINE VEGETAL A PRESERVER
ART. L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME
- LIMITE DU SITE URBAIN CONSTITUE
- LISIERE DE BOIS

Emplacements réservés				
N° au P.L.U	Affectation	Bénéficiaire	Parcelles	Superficie en m²
1	Equipements sportifs	Commune	B : 683	2 747 m²
2	Elargissement de la rue de la Cave et réalisation de place de stationnement	Commune	D : 2 366, 980, 977p, 979p, 972p, 908p, 910p, 911p, 912p, 923p, 925p, 926p, 927p, 928p, 930p, 935p, 937p	2 643 m²
3	Elargissement du carrefour entre la rue de la Cave et la rue de la Porte d'en Haut	Commune	D : 1 114	284 m²

ECHELLE 1/5000

